

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 07 JUIN 2021

Délibération : **2021-06-197**  
OBJET : **DENOMINATION DE VOIES : RUE DE PARME**  
Nomenclature : **8.3.1**

**En exercice** : 29

**Présents** : 24

**Pouvoirs** : 4

**Absent** : 1

**Votants** : 28

Délibération comportant :

Annexe : /

Le sept juin deux mille vingt et un à 18 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué le vingt-huit mai deux mille vingt et un s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire.

**Les membres présents en séance :**

Alain ROYER, Claude RINCE, Marie-Thérèse BERAGNE, Pascal LAVEANT, Jérôme AMIAUD, Elisa DRION, Benjamin VACHET, Frédéric CHAPEAU, Béatrice MIERMONT, Yvon LERAT, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Romain MONDEJAR, Catherine RENAUDEAU, Emile FORTINEAU, Alizée GUIBERT, Gil RANNOU, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC, Priscilla DECOTTIGNIES.

**Les membres ayant donné un pouvoir :**

Mickaël MENDES donne pouvoir à Isabelle GROLLEAU, Jean-Marc COLOMBAT donne pouvoir à Alain ROYER, Margaux BOURRIAUD donne pouvoir à Béatrice MIERMONT, Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Claude RINCE.

**Le membre absent** : Gwénola LEBRETON

**Rapporteur** : Benjamin VACHET

Vu la présentation faite en commission Aménagement le 18 mai 2021 ;

Il est exposé ce qui suit :

Dans le cadre du permis d'aménager n° 44209 20 E0003 situé rue du Bois Guitton, une impasse sera créée. Il convient aujourd'hui de la dénommer.

Les propositions ci-dessous ont été faites aux membres de la commission Aménagement réunie le 18 mai 2021 :

- rue de Parme
- rue de l'airguilla

Après échanges, les membres de la commission Aménagement ont retenu la dénomination suivante : rue de Parme.

**Il est proposé aux membres du conseil municipal :**

- **DE DENOMMER l'impasse du Permis d'Aménager n° 44209 20 E0003 : rue de Parme.**

**Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITÉ cette délibération.**

Pour extrait conforme.

Treillières, le 7 juin 2021  
Alain ROYER, Maire

